

## VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de membres

composant le conseil ..... 33  
 en exercice ..... 33  
 présents ..... 26  
 présents par procuration ..... 7  
 absent excusé ..... 0

## OBJET

Ateliers « Equilibre en mouvement » du Centre Social Municipal Les Campanules - Approbation du projet de convention de partenariat avec le groupement Prévention Retraite Ile-de-France (PRIF) pour l'année 2019.

Le 31 janvier 2019, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué le 25 janvier 2019, par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

**PRESENTS** : M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, MM. Verna, Barnier, About, Dachez, Mmes Umnus, Besnard, Fréret, M. Humeau, Mme Fayot Da Cunha, M. Pillet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Mme Egrot, M. Morot-Sir, M. Hocini, Mmes Baas, Berot, Thierry, M. Desrivières.

**PRESENTS PAR PROCURATION** : M. Thévenot à M. Strehaiano, Mme Lardaud à Mme Umnus, Mme Bitterli à Mme Krawczyk, M. Pelerin à M. About, Mme Brassat à Mme Bonneau, Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet,

**SECRETAIRES** : Mme Oziel.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20190131-DEL2019013111-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet. 11/02/2019  
 Affichage 11/02/2019

## EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de ses activités, le Centre social municipal « Les Campanules » propose un atelier « Equilibre en mouvement », en direction des séniors.

Ces ateliers hebdomadaires, organisés sur douze séances, bénéficient de l'accompagnement gratuit du PRIF dans toutes les étapes de sa mise en oeuvre.

Le projet de renouvellement de la convention de partenariat proposé par le PRIF définit et encadre les modalités d'organisation de ces ateliers au sein du Centre social, pour la période de janvier à avril 2019.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce projet et d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat avec la PRIF pour la réalisation de l'Atelier « L'Equilibre en mouvement ».

## PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission Action sociale et Emploi du 24 janvier 2019

VU l'avis de la Commission des Finances locales, Budget de la Ville, Administration générale, Personnel, Logement, Fêtes et Cérémonies du 25 janvier 2019,

SUR le rapport de Mme Fréret,

APRES en avoir délibéré,

CT

A l'unanimité,

APPROUVE le projet de convention de partenariat de la « Prévention Retraite Ile de France » pour la réalisation de l'atelier « L'Equilibre en mouvement » et autorise M. le Maire à signer ladite convention pour l'année 2019.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

095-219505989-20190131-DEL2019013111-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 11/02/2019  
Archivage 11/02/2019

Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint,

Christian THEVENOT



Acte rendu exécutoire le

**11 FEV. 2019**